



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 85133

### Texte de la question

M. René Dosière souhaite obtenir de M. le ministre des affaires étrangères et européennes les informations suivantes : A la date du 1er juillet 2010, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle. Compte tenu de l'annonce d'un prochain remaniement ministériel, il conviendrait que la réponse soit fournie dans le délai prévu par le Règlement de l'Assemblée nationale, à savoir un mois.

### Texte de la réponse

Les rémunérations au sein du cabinet (19 membres) du ministère des affaires étrangères et européennes s'élèvent sur une base annuelle (1er juillet 2009-30 juin 2010) primes et indemnités comprises à : pour la moyenne des trois rémunérations les plus élevées : 122 298,55 EUR en brut et 105 868,58 EUR en net ; pour la moyenne des trois rémunérations les moins élevées : 77 717,12 EUR en brut et 67 288,45 EUR en net.

### Données clés

**Auteur :** [M. René Dosière](#)

**Circonscription :** Aisne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85133

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 juillet 2010, page 8209

**Réponse publiée le :** 5 octobre 2010, page 10785